

**PROCES VERBAL du Conseil Municipal**  
**de la commune d'ECRAINVILLE**  
**Réunion du 19 septembre 2024**

~~~~~

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, le DIX-NEUF du mois de SEPTEMBRE à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 11 SEPTEMBRE 2024, se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'ECRAINVILLE, sous la présidence de Madame Claire GUEROULT, Maire.

|                |             |    |
|----------------|-------------|----|
| <u>Membres</u> | En exercice | 15 |
|                | Présents    | 13 |
|                | Votants     | 15 |

Étaient présents : Mme Claire GUÉROULT, Maire, M. René PAUMELLE, 1er adjoint, Mme Marie-Christine THOUVENIN, 2<sup>ème</sup> Adjoint, M. Sylvain CHERFILS, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Jean-Yves RENAULT, Conseiller Délégué, Mme Amélie LEMAITRE, conseillère déléguée; Mmes Marguerite HEMNACHE et Stéphanie LE QUEMENT. MM Jean-Luc LEFEBVRE, Cyril COURTIER Daniel PETIT, Joel SAINT MARTIN et Bruno DRIEU, Conseillers Municipaux.

~~~~~

Absents excusés : Mme Nathalie AUBER qui a donné pouvoir à M. Bruno DRIEU et Mme Gwenaëlle PESQUET qui a donné pouvoir à Mme Amélie LEMAITRE.

~~~~~

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine THOUVENIN

~~~~~

<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE DERNIERE REUNION</b>
---

Le procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

<b>COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CULTURE ANIMATIONS EVENEMENTIEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 10 JUIN 2024</b>
---

Madame Amélie LEMAITRE présente le compte-rendu.

Les principaux points évoqués étaient :

- L'organisation du 9<sup>ème</sup> Festival Marionnettes n'Caux ; elle précise que cette année l'inauguration de cette manifestation sera payante.
- Le point sur les micro-folies : le bilan n'est pas très bon car il semble que les gens ne savent pas de quoi il s'agit ; une communication va être mise en place afin d'expliquer cet évènement.
- Le bilan du CTEJ (Contrat Culture, Territoire, Enfance et Jeunesse) ; il est précisé qu'Ecrainville est l'une des communes les plus actives du territoire.

**N° 2024056 MODIFICATION DES TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE L'HIRONDELLE**

Madame le Maire propose de modifier certains tarifs de la salle polyvalente comme évoqué en commission, à savoir :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES
LOCATION WEEK END	550 €	650 €
LOCATION SAINT SYLVESTRE	700 €	800 €

Les autres tarifs restent inchangés.

Elle rappelle que chaque location fait l'objet d'une demande de deux chèques de caution, à savoir :

- Un chèque de caution de 750 € en garantie des dommages éventuels et garantie du règlement du solde de la location.
- un deuxième chèque de 200 € correspondant au total des sommes suivantes :
  - 80 €, à titre de dépôt de garantie en cas de déplacement d'un élu ou des forces d'autorité à la suite d'une plainte pour troubles de voisinage ;
  - 80 €, en garantie de la remise en bon état de propreté des locaux, du matériel et de l'espace extérieur mis à disposition ;
  - 40 €, en cas de mauvais branchement de la sono.

Elle précise également que dorénavant, l'état des lieux se fera de 15 h 30 à 16 h 30 en période scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs proposés.

**N° 2024057 MODIFICATION DES TARIFS AU CIMETIERE**

Madame le Maire propose de modifier certains tarifs du cimetière comme évoqué en commission, à savoir :

CONCESSION CIMETIERE		
	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES
30 ans pour les habitants de la commune	150 €	Tarif inchangé
50 ans pour les habitants de la commune	250 €	Tarif inchangé
50 ans pour les habitants hors commune	800 €	1 000 €
+ 50 % du tarif appliqué pour superposition		
CONCESSION COLOMBARIUM		
	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES
Habitants commune 15 ans	350 €	500 €
Habitants commune 30 ans	500 €	650 €
Habitants hors commune 15 ans	700 €	900 €
Habitants hors commune 30 ans	1 000 €	1 200 €
+ 50 % du tarif appliqué pour urne supplémentaire		

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs proposés.

**N° 2024058 MODIFICATION TARIF ABONNEMENT DE TENNIS**

Madame le Maire propose de modifier les tarifs des abonnements tennis comme évoqué en commission, à savoir :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES
Abonnement annuel	35 €	40 €
Abonnement ponctuel pour une semaine	8 €	10 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs proposés.

**N° 2024059 DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET DE MATERIEL PAR LA COMMUNE DE GODERVILLE POUR LA POSE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS DE NOEL**

Madame le Maire rappelle que la commune fait appel à un prestataire pour la pose et dépose des illuminations de Noël pour un coût de 1 020 € TTC.

Elle informe que la commune de Goderville propose la mise à disposition de deux agents et de matériel pour effectuer cette prestation pour un coût de 30 €/heure pour le camion nacelle et le remboursement des frais de personnel au taux horaire de l'agent.

Elle précise qu'elle a demandé un nouveau devis actualisé au prestataire.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la possibilité de faire appel à la commune de Goderville pour la pose et dépose des illuminations de Noël.

**N° 2024060 MISE A DISPOSITION DE LA SALLE ROUGE GORGE OU PETITE SALLE L'HIRONDELLE**

Madame le Maire informe qu'une sophrologue sollicite la commune pour la mise à disposition d'un local une heure par semaine.

Madame le Maire propose de mettre à disposition la salle rouge gorge en premier lieu ou la petite salle l'hirondelle en deuxième lieu au prix de 460 € par an, correspondant à une occupation d'une heure par semaine, payable en deux fois ; une fois pour la période de janvier à juin et une seconde pour la période de juillet à décembre en précisant qu'aucun paiement ne sera remboursé même en cas de départ en cours de période.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

**N° 2024061 CONVENTION UTILISATION TERRAIN DE FOOTBALL PAR LE CLUB DE GODERVILLE**

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de la convention, il était facturé 110 m<sup>3</sup> d'eau par an. Compte tenu de la consommation réelle, il est proposé de passer la quantité facturée à 150 m<sup>3</sup> par an.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## N° 2024061 FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Madame le Maire rappelle que la commune participe au fonds de solidarité logement chaque année ; ce fonds accorde des aides financières sous forme de cautionnements, prêts ou subventions, pour accéder à un logement ou s'y maintenir, pour les locataires en situation fragile. La participation de la commune s'élève à 0,76 €/habitant. La convention arrive à échéance et il est donc proposé de la renouveler pour une durée de trois ans.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

## N° 2024062 ASSURANCE SANTE POUR VOTRE COMMUNE « OFFRE PROMOTIONNELLE »

Madame le Maire rappelle la proposition d'AXA pour la mise en place d'une offre promotionnelle « Assurance Santé pour votre commune ».

Cette proposition d'offre promotionnelle consiste à mettre à disposition des habitants de la commune une complémentaire santé à des conditions tarifaires préférentielles et en contrepartie la commune s'engage à informer ses habitants de cette offre.

Il est précisé que la commune informe simplement les habitants, mais qu'aucunement sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce type de transaction, les personnes intéressées devront comparer les différentes propositions avec leur assurance actuelle.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

## QUESTIONS DIVERSES

- **MISE EN PLACE CAMERA DE CHASSE**

Madame le Maire fait part de la demande de la commune pour la mise en place d'une caméra de chasse à l'impasse de la gare pour donner suite aux dépôts sauvages de déchets.

Les services de la Préfecture nous informe qu'il est interdit pour la commune de mettre une caméra de chasse.

;

- **COURRIER AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Madame le Maire informe qu'elle a transmis un courrier à Monsieur le Président de la République faisant état de son étonnement et son incompréhension suite à sa prise de position sur la situation des sahraouis. Ce courrier (en annexe) a été transmis aux parlementaires de Seine Maritime, ainsi qu'au représentant du « Front Polisario » en France. Elle rappelle son soutien à l'association « un camion-citerne pour les Sahraouis », dont 2 membres très actifs habitent sur la commune.

- **VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Madame le Maire informe que le jury du concours « Fleurissement de la Seine Maritime ! Villes et Villages Fleuris » a attribué à la commune d'Ecraenville les encouragements.

- **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Madame le Maire informe qu'elle a pris un arrêté (en annexe) concernant l'entretien des trottoirs.

- **DESHERBAGE DU CIMETIERE**

Madame le Maire rappelle la difficulté d'entretenir les cimetières au regard de la réglementation « zéro phyto », l'agent technique ne peut y passer tout son temps. Elle propose d'apposer un panneau à l'entrée des cimetières afin de proposer aux visiteurs qui le peuvent d'accorder un peu de leur temps pour participer au désherbage, si chacun y met un peu du sien l'entretien en sera facilité, avis aux bénévoles citoyens !  
L'organisation d'une journée citoyenne est évoquée.

- **ASSOCIATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES**

Madame le Maire informe qu'une association a été créée par et pour les élus communautaires dont le but est d'échanger, de communiquer et de faire avancer les dossiers pour aider la collectivité.

- **USURPATION DU NOM DE MME GUEROULT**

Madame le Maire informe qu'une candidate pour le service urbanisme à la communauté de communes a reçu un mail venant d'une adresse mail [clairegueroult76@yahoo.fr](mailto:clairegueroult76@yahoo.fr) contenant des articles de presse sur la situation de la communauté de communes le 4 septembre dernier. Ce n'est pas son adresse mail, quelqu'un a créé cette adresse en utilisant son nom et son prénom.

Elle précise qu'elle a été informée de cette situation le 16 septembre par la DGS de la communauté, et s'interroge sur le fait que la communauté était au courant plus d'une semaine avant (le mail date du 4 septembre), sans pour autant l'avertir. Elle a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour usurpation de son identité.

- **REUNIONS DES ASSOCIATIONS ECRAINVILLAISES**

Madame le Maire informe qu'une réunion est organisée avec l'ensemble des associations afin de faire le point sur leurs manifestations.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme le Maire déclare la fin de la séance à 21 h 05

Le secrétaire de séance,

Marie-Christine THOUVENIN

Le Maire

Claire GUÉROULT